

LA CORRIDA EST-ELLE UN SPECTACLE DANGEREUX POUR LES JEUNES ?

(Dr JP RICHIER, psychiatre, juin 2008)

Sommaire :

Pourquoi la question de l'accès des jeunes aux corridas est-elle une question importante ?

Spécificité de la violence du spectacle tauromachique

L'effet traumatique du spectacle tauromachique

L'accoutumance ou l'incitation à la violence

La culture protège-t-elle de l'effet des spectacles violents ?

Les parents qui emmènent leurs enfants voir des corridas sont-ils des mauvais parents ?

L'entraînement à la pratique de la corrida

Conclusion

Pourquoi la question de l'accès des jeunes aux corridas est-elle une question importante ?

Les citoyens sont attentifs aux problèmes rencontrés par les jeunes, et au premier rang de ceux-ci vient régulièrement le problème de la violence : violence subie, violence observée ou violence exercée.

Un intérêt particulier a été porté ces dernières années aux violences observées par l'enfant et l'adolescent.

De nombreuses publications ont été faites sur ces sujets. Cependant, la question reste ouverte de savoir si certaines conclusions peuvent être étendues à la violence du spectacle de la corrida.

La corrida de ce point de vue soulève deux questions :

- d'une part la question en elle-même de la violence envers les animaux ;
- d'autre part la question du lien entre violence envers les animaux et violence envers les êtres humains.

Cette dernière question a fait l'objet d'une communication du professeur Jean-Claude Nouët, président of the Foundation "French League for animal rights", intitulée "Infantile roots of violence and cruelty". Cette communication, qui repose sur une abondante bibliographie, a eu lieu au Keble College d'Oxford en septembre 2007, dans le cadre de l'International conference "Relationship between animal abuse and human violence" of Oxford Centre for Animal Ethics.

La littérature médicale sur l'impact des spectacles de violences chez l'enfant et l'adolescent insiste généralement sur deux types d'effets :

- l'effet traumatique ;
- l'incitation et/ou l'accoutumance à la violence.

D'autres réflexions concernent la fragilisation du sens moral et la perturbation des valeurs. Elles sont plus complexes à définir, à analyser et à valider. Je ne les développerai pas ici, mais leur importance est capitale.

Ainsi, l'accès des jeunes aux corridas, ainsi que l'apprentissage des jeunes à la pratique de la corrida, est donc une question importante de deux points de vue qui se recoupent sans se confondre: le point de vue de la protection de l'animal, et le point de vue de la protection de la jeunesse.

Spécificité de la violence du spectacle tauromachique

La littérature médicale sur l'impact de la violence observée par les jeunes distingue habituellement deux types différents de situation :

- d'une part l'enfant témoin de violences réelles, soit hors de sa famille, soit le plus souvent intrafamiliales ;
- d'autre part l'enfant spectateur de violences fictives, et c'est bien sûr le débat sur l'effet des films, de la télévision, et des jeux vidéos.

La corrida échappe à cette distinction :

- premièrement car la violence y est à la fois réelle et constituée en spectacle.
- deuxièmement car elle met en jeu des violences non pas envers des êtres humains, mais envers des animaux.

La violence imposée dans la corrida associe également deux autres caractéristiques fondamentales :

- cette violence est imposée dans le cadre d'un rapport radicalement inégal, à savoir par des hommes à un animal contraint à être présent ;
- cette violence n'a pas d'utilité, elle a pour unique raison d'être le plaisir de l'homme.

Si ces différentes caractéristiques renvoient évidemment aux jeux du cirque de l'Antiquité, il existe peu d'autres exemples remplissant ces conditions dans le monde contemporain. Cependant, il existe une pratique présentant, à la lumière de trois de ces caractéristiques, une similitude structurale avec la corrida. Il s'agit d'une pratique mettant en jeu ce type particulier de relations entre une victime, un ou plusieurs agresseurs, et des spectateurs.

On rejoint le thème de la violence sur les êtres humains, mais aussi de la violence chez les jeunes, puisqu'il s'agit de ce qu'on regroupe depuis début 2005 sous le vocable *happy slapping*. Ces pratiques consistent à filmer pour le plaisir, à l'aide en règle d'un téléphone portable, l'agression physique gratuite d'une personne non consentante par un jeune, ou un groupe de jeunes gens. Il s'agissait au début de donner une claque par surprise (d'où le terme *happy slapping*), mais le phénomène s'étend à présent à des passages à tabac, des viols ou des blessures par armes pouvant aller jusqu'à la mort. Ces pratiques, qui s'inscrivent volontiers dans une sous-culture, ont particulièrement interpellé les sociologues comme emblématiques de la confusion des repères moraux chez certains adolescents.

Cependant, nous sommes dans le cas de figure où la victime est un homme et non un animal, ce qui implique des lignes d'analyse non superposables.

L'effet traumatique du spectacle tauromachique

La réaction normale d'un enfant, à la vue d'un animal saignant sous les coups d'un homme, est en règle au départ une réaction de rejet, de gêne, de peur.

Bien sûr, dans les sociétés rurales traditionnelles, où la relation de l'homme à l'animal est marquée par la rudesse, l'enfant y est tôt confronté, et s'habitue tant bien que mal.

Mais nous savons bien que la fameuse scène du cochon qu'on saignait dans la cour de la ferme n'était pas pour autant facilement acceptée par tous, et était redoutée par les personnes plus sensibles.

Et par ailleurs, les mentalités évoluent petit à petit avec le changement des sociétés modernes.

Comment un enfant amené dans une arène peut-il réagir ?

Au départ, le sentiment principal sera la curiosité.

Dans la mesure où le spectacle est vu de loin, à partir des gradins, et que la corrida espagnole est empreinte d'une dimension hiératique, cette curiosité peut se muer en indifférence, voire en ennui.

Chez d'autres enfants cette curiosité peut se muer en intérêt, voire en fascination, puisque dans ce lieu on pratique collectivement ce qui est interdit au dehors.

Chez d'autres encore, on aura une réaction négative, une protestation, un refus de regarder, éventuellement des pleurs.

Chez d'autres enfin cette réaction négative ira jusqu'à un effet de choc, un effet de traumatisme. On parle ici de traumatisme psychique lorsqu'une expérience dépasse les capacités d'encaissement du psychisme, de la même manière qu'il y a traumatisme physique lorsqu'un choc dépasse les capacités d'encaissement du corps. Les blessures successives, les effusions de sang, l'affaiblissement puis la mort souvent laborieuse de l'animal vont profondément et durablement heurter certains enfants. Ce risque est d'autant plus important que l'enfant, on le sait, s'identifie plus volontiers aux animaux, en tout cas aux mammifères, et peut nouer avec eux des relations affectives fortes.

La confiance de l'enfant dans les adultes peut être mise à mal. Les messages violents peuvent avoir un impact non seulement sur le développement de l'enfant, mais également sur sa confiance dans l'adulte. L'enfant peut en effet perdre confiance en l'adulte qui l'a soumis ou l'a laissé assister à des scènes incompréhensibles pour lui, et retrouver dès lors la plus grande difficulté à s'identifier à ceux, plus âgés que lui, dont il a besoin pour se structurer.

Ceux qui défendent l'accès des arènes aux mineurs disent qu'il n'y pas de risque de traumatisme dès lors que la violence dont l'enfant est témoin s'inscrit dans un rituel partagé et que des mots sont mis dessus, au contraire par exemple de scènes vues dans un film. Ils oublient qu'un rituel nécessite un sens (la saignée du cochon avait un sens alimentaire, le sacrifice du mouton a un sens religieux), alors que pour trouver un sens à corrida, ses partisans doivent convoquer des artistes, des anthropologues, des philosophes, parfois des psychanalystes. Et ils oublient que pour que les mots aient une fonction apaisante pour le jeune, encore faut-il qu'il les comprenne. Or le jargon esthétique, mythologique ou spirituel auquel doivent recourir les aficionados est inaccessible aux jeunes, de même que leur lexique technique hispanisant est incompréhensible au commun des mortels. Et bien des adultes accompagnants des enfants aux corridas ne sont pas des spécialistes du monde de la tauromachie, ils ne disposeront de guère d'autres termes qu'« Olé ! ».

Ce que l'enfant verra dans l'arène c'est le spectacle de la violence, et ce qu'il percevra sur les gradins, ce sont les expressions et les mouvements de jouissance de la foule à chaque blessure infligée au taureau. L'enfant verra parfaitement que le taureau a été contraint à venir dans l'arène et qu'on lui inflige longuement des blessures puis la mort, sans motif de défense ou de protection. On a souligné que l'enfant risque particulièrement d'être perturbé par les messages qui présentent la violence comme une entreprise gratuite d'anéantissement et de soumission de l'autre, sans aucun élément de compréhension, par la violence gratuite, où la destruction de l'autre n'est là que pour satisfaire la jouissance de détruire l'autre.

Nombre de défenseurs de l'accès des arènes aux mineurs soutiennent tout simplement que le spectacle de la corrida ne saurait provoquer de traumatisme psychique chez le jeune. Ce faisant, au lieu d'apaiser nos inquiétudes, ils les accroissent. Car leur attitude en psychiatrie s'appelle le déni. Ils dénie la possibilité d'effets traumatiques qui sont attestés par des témoignages, sur lesquels je reviendrai plus loin.

En s'arc-boutant sur cette attitude de déni, non seulement ils illustrent leur manque de crédibilité, mais ils rendent cet effet traumatique encore plus redoutable. En effet, la possibilité de s'exprimer librement est une garantie, sinon suffisante, du moins nécessaire pour surmonter ce qu'on appelle le stress post-traumatique. Or, si un jeune, emmené par des adultes, supporte mal ce spectacle, ceux-ci seront dans le déni de tout effet négatif, ils réagiront par le refus de l'entendre, la banalisation, ou encore la moquerie. Le jeune se trouvera donc dans l'incapacité de leur exprimer ce qu'il a ressenti, par conséquent il ne pourra pas élaborer psychiquement son excès d'émotions, et l'effet traumatique s'ancrera d'autant plus. Plusieurs témoignages d'adultes ayant été fortement heurtés étant enfants par le spectacle de corridas indiquent que la difficulté à exprimer leur malaise, lorsqu'ils étaient dans un milieu acquis à la tauromachie, ont ajouté à leur désarroi.

Enfin, certains défenseurs de l'accès des mineurs aux arènes mettent en avant un effet cathartique de la corrida. Peut-être cet effet « libérateur » s'opère-t-il dans certains cas, mais il ne saurait être érigé

en principe, dès lors que le jeune, comme on l'a vu, peut ressentir les réactions de la foule non comme un enthousiasme communicatif mais comme une agression supplémentaire. En tout cas, l'effet cathartique allégué par certains n'est aucunement démontré, et ne saurait de toute façon être généralisé.

Nous avons pu recueillir des témoignages écrits nominatifs qui illustrent malheureusement l'effet traumatisant que peut exercer une corrida chez un spectateur. Une vingtaine avaient assisté à une corrida étant mineures. L'intensité de l'expérience a conduit ces personnes à prendre la plume pour la décrire, des années, des dizaines d'années plus tard (jusqu'à près de 80 ans plus tard pour un des témoignages !). Ces témoignages n'ont pas été faciles à recueillir, car se replonger dans le passé replongeait nos correspondants dans le désarroi. Nous avons également des témoignages de personnes ayant été heurtées par une corrida étant adulte, ce qui montre que ce spectacle peut à fortiori heurter un enfant. Et certaines personnes, adultes ou mineures, ont été choquées par des séquences de corridas vues à la télévision, sur internet, ou encore sur des cassettes visionnées à l'école.

L'analyse de ces témoignages retrouve fréquemment les points suivants :

Pendant la corrida :

- un sentiment de surprise quand la violence commence et quand le sang surgit ;
- la perception de la souffrance de l'animal, avec identification au taureau, et fort sentiment de pitié ;
- un sentiment intense d'injustice ;
- un sentiment d'impuissance ;
- une incompréhension envers la foule des spectateurs ;
- un sentiment de colère, de révolte, voire de rage, avec parfois réactions de protestation ;
- des pleurs ou des cris ;
- une sensation de malaise physique ;
- une envie de ne pas regarder, de fuir, avec parfois départ anticipé.

Après la corrida :

- le souvenir gravé dans la mémoire de certaines images et de certains sons ;
- une hypersensibilité à ce qui touche à la corrida et aux arènes, avec bien entendu refus d'y retourner ;

Notons aussi la possibilité, parmi les signes moins fréquemment rapportés dans les témoignages spontanés, d'un ressentiment envers les adultes accompagnateurs, souvent les parents, et de cauchemars répétés.

Enfin, à long terme, le souvenir persistant de l'expérience, même après de longues années, associé à des affects clairement négatifs.

L'accoutumance ou l'incitation à la violence

Les adultes qui emmènent des enfants à des corridas les entraînent qu'ils le veuillent ou non à une forme de violence très crue, réelle et non pas fictive même si elle est circonscrite à l'arène.

De nombreuses études ont mis en évidence l'impact de la violence dans les médias sur l'accoutumance et l'incitation à la violence. Il faut se poser très sérieusement la question de savoir dans quelle mesure ces conclusions ne peuvent pas s'appliquer au spectacle répété de corridas.

Les spectacles de violence stimulent la violence mais entraînent aussi d'autres phénomènes, notamment une désensibilisation des sujets. L'exposition répétée à des scènes violentes diminue la réactivité des spectateurs. Il se produit une habitude à la violence, avec l'installation d'une passivité et d'une apathie face à des gestes violents.

Dans la corrida, hors les cas de visionnage de films, le jeune assiste à un spectacle qui s'inscrit dans une réalité vivante. Il assiste à des actes de sévices sur un animal qui se déroulent sous ses yeux.

Le contexte très particulier des corridas va se surimprimer, dans l'esprit du jeune, aux images des sévices. Ces images vont être soutenues par la chaleur de l'ambiance, par les réactions collectives synchrones des adultes. Ce contexte peut tamponner la violence des images, comme il peut favoriser la fascination, ou comme il peut dans d'autres cas participer à l'effet traumatique.

L'accoutumance à la violence n'est d'ailleurs pas opposée avec certaines formes de traumatisme. Certains passionnés de corrida nous ont relaté une première expérience, remontant à l'enfance, marquée par les pleurs et le désarroi. La répétition de l'expérience violente peut à la fois générer un traumatisme et une imprégnation de la violence, qui vient comme un mécanisme de défense pour absorber ce traumatisme. La violence est d'autant plus traumatisante qu'elle est répétitive, même si une seule image ou une seule scène peuvent également l'être au regard de certains vécus ou de certaines personnalités. La répétition de l'image violente favorise selon un certain nombre de psychiatres une sorte d'imprégnation de la violence.

Cette accoutumance à la violence peut prendre la forme d'une addiction. C'est la définition même de l'*aficion*, la passion pour la corrida. Pourquoi les aficionados ne peuvent-ils pas se passer de corridas ? Pourquoi le simple fait de remettre en cause la corrida suscite-t-il tant d'émotion, tant de colère, tant de réactions?...

Les défenseurs de l'accès des arènes aux mineurs disent que pour les enfants et les adolescents, le torero est un héros aux vertus positives, un modèle d'identification, un idéal de courage et de maîtrise.

Ce faisant, il se livrent à une étonnante appréciation, car en effet :

- les toreros se livrent, quels que soient les mots qu'on mette dessus, à des sévices graves et des actes de cruauté envers un animal. Je ne fais que reprendre les termes de l'A 521-1 du Code Pénal, qui justement les exonère des peines prévues, au titre de la tradition locale ininterrompue. C'est à cet égard un modèle identificatoire plutôt surprenant.
- les toreros, si l'on en croit les amateurs de corridas, mettent leur vie en jeu dans l'arène. Entre parenthèse, il n'y a eu heureusement qu'une poignée de matadors tués dans l'arène au cours de ce dernier demi-siècle. Mais quand on sait que la prise de risque constitue la problématique de nombreux préadolescents et adolescents, c'est encore un modèle identificatoire plutôt surprenant qu'on leur propose là.

Des faits divers fournissent en France deux illustrations malencontreuses de ce type d'identification.

- En 1991, le *Midi-Libre*, quotidien du sud de la France, rapporta qu'un chien avait été pris pour cible avec des grosses fléchettes récupérées sur un champ de foire, puis précipité en contrebas dans le lit d'une rivière, où des employés municipaux l'avaient retrouvé mort. Le responsable local de la SPA put établir par une enquête minutieuse qu'on devait cette sombre histoire à des gamins qui avaient pris pour exemple le spectacle d'une corrida.
- On a récemment parlé dans les médias français de ce qu'on appelle le *jeu du torero*, où des adolescents esquivent un train comme un torero esquivait le taureau. C'est suite au défi que voulaient lancer cinq collégiens au TGV Paris-Marseille en janvier dernier dans un département du sud de la France que ce sujet, qui inquiète la SNCF, la société des chemins de fer français, est redevenu d'actualité.

La culture protège-t-elle de l'effet des spectacles violents ?

Le maître-mot des défenseurs de la corrida et de l'accès libre des mineurs aux arènes est la *culture*. On peut mettre bien des choses derrière ce mot, et en l'occurrence il s'agit d'une conception figée de la culture. D'ailleurs ils emploient indifféremment le terme *tradition*. Or, si la culture se définit par sa transmission, horizontale ou intergénérationnelle, elle se définit tout autant par son caractère

évolutif, puisque c'est grâce à cette évolution de la culture que les sociétés progressent et que l'homme s'adapte.

Si la culture devait être immuable, nous en serions encore à la pierre taillée au lieu de l'ordinateur.

Si la culture devait être immuable, nous en serions encore aux sacrifices humains au lieu des droits de l'homme.

Ce que nous devons transmettre à nos enfants, ce ne sont pas des valeurs et des pratiques figées, mais des valeurs et des pratiques porteuses de sens et d'idéal dans notre monde actuel.

Sans doute les repères, non seulement culturels mais aussi moraux, sociaux ou techniques, ont-ils été trop vite bousculés dans les décennies qui viennent de s'écouler, et il est normal que chacun soit à la recherche de références.

Mais pour autant, assimiler *culture* avec *tradition*, c'est se condamner à l'immobilisme et à la répétition.

Ainsi, le monde contemporain connaît de profondes mutations dans la conception de la violence, ainsi que dans le rapport de l'homme à la nature, et enfin dans le statut éthique des animaux.

De nombreuses violences auparavant socialement acceptées sont dorénavant condamnées, qu'il s'agisse des violences des Etats envers les individus, des violences des militaires envers les civils et les prisonniers, ou des violences des plus forts envers les plus faibles (femmes, enfants, animaux...). Peu de personnes accepteraient de nos jours qu'on rétablisse les supplices en place publique, et encore moins qu'on y fasse assister les enfants, fût-ce au titre de l'exemplarité.

C'est ainsi que des pratiques autrefois acceptées doivent être réévaluées à la lumière des changements de mentalités.

Vouloir se crisper sur une conception figée de la culture, c'est risquer une fragilisation du sens moral et une perturbation des valeurs des enfants et des adolescents.

On constate abondamment que bien des difficultés dont souffre notre société ont pour racine des incohérences du système de règles de l'individu. Nous apprenons à nos enfants, dans les écoles et dans les familles, que la violence est condamnable et qu'on ne doit pas faire souffrir les autres êtres.

Il n'est pas bon de leur apprendre qu'à côté de cela, la violence gratuite peut être légitime, voire recommandée. Il n'est pas bon de leur apprendre qu'on a le droit de faire souffrir certains êtres en alléguant l'art, la tradition et la culture.

La lutte contre la violence subie, observée ou exercée par les jeunes est une préoccupation majeure. Il n'est pas anodin de leur présenter le spectacle de la souffrance, du sang, et de la mort, comme pouvant revêtir une valeur esthétique, comme pouvant se justifier par une tradition, ou comme témoignant d'une identité culturelle.

Notre société est en train de repenser en profondeur nos rapports avec les animaux et avec la nature.

Il n'est pas anodin de présenter à des enfants le spectacle d'hommes tourmentant un animal pour le plaisir.

Les parents qui emmènent leurs enfants voir des corridas sont-ils des mauvais parents ?

Non, ce ne sont pas des mauvais parents. Comme la grande majorité des parents du monde, ils aiment leurs enfants, veulent qu'ils aient la meilleure vie possible, et ne pensent pas leur faire de mal en les emmenant assister à ce genre de spectacle, puisqu'eux-mêmes y prennent plaisir.

Seulement, si certains problèmes ressortissent à la responsabilité éducative des parents, d'autres réclament l'intervention de la puissance publique.

Certains pères vont administrer à leurs enfants des corrections physiques extrêmement sévères qu'ils penseront être pour leur bien, d'ailleurs ils en auront reçu de semblables par leurs propres pères. Mais de nos jours en Europe la puissance publique jugera disproportionnée ce genre de sanction éducative.

Ou plus banalement, certains parents peuvent penser que des films violents peuvent avoir un effet cathartique, ou que des films érotiques peuvent avoir une vertu éducative. Il n'empêche que ces films seront interdits en salle aux moins de 12, 16 ou 18 ans, que les parents le veuillent ou non. Donc obliger à tenir les enfants éloignés des corridas ne constitue aucunement une atteinte à la responsabilité éducative des parents, mais constitue une mesure de précaution que chacun doit accepter.

Cela va dans le sens de la Convention internationale sur les droits de l'enfant des Nations Unies, en vigueur en France depuis le 6 septembre 1990 sous l'égide du "Défenseur des enfants", et qui précise dans le 1er alinéa de son article 19 que « *Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales* »

En cas de heurt perpendiculaire entre la liberté d'un adulte et la protection d'un mineur, c'est la protection de l'enfant qui doit l'emporter.

L'entraînement à la pratique de la corrida

L'entraînement à la pratique de la corrida comprend :

- soit les entraînements hors cadre formalisé, dans les élevages ;
- soit les entraînements dans le cadre de certaines écoles taurines, qui en France accueillent les enfants à partir de 10 ans voire moins, le mercredi et/ou le samedi après midi. Il existe actuellement, dans le sud de la France, 4 écoles taurines où l'on enseigne la corrida espagnole, c'est-à-dire où l'on apprend aux enfants et aux adolescents à blesser et à tuer des veaux et des taurillons à l'aide d'instruments de métal.

Certaines réflexions développées ci-dessus concernent spécifiquement le caractère traumatisant d'un spectacle et ne s'appliquent pas à l'initiation à la pratique de la corrida.

En revanche, les réflexions sur l'incitation et/ou l'accoutumance à la violence concernent à fortiori l'initiation à la pratique de la corrida. Il en est de même sur l'impact en terme de fragilisation du sens moral et de perturbation des valeurs.

Car là il ne s'agit pas seulement de violences observées, mais de violences exercées. On apprend aux enfants et aux adolescents à infliger eux-mêmes des souffrances gratuitement. Quelle influence exercent donc des adultes sur la construction psychique d'enfants en les incitant à mettre en scène leurs pulsions sadiques, au lieu de les aider à les sublimer ?

La conclusion est simple

Il faut exiger l'abolition des corridas. Et, tant que les corridas existent, il faut exiger l'interdiction de l'accès aux arènes et de l'entraînement à la corrida aux moins de 16 ans (c'est le seuil que nous avons retenu en France). Nous avons lancé, avec des collègues psychologues, une motion de psychiatres et de psychologues demandant cette interdiction. Le nombre de signataires a dépassé la soixantaine.

Certains pourront craindre que l'interdiction aux moins de 16 ans ne détourne du vrai problème, à savoir la cruauté envers les taureaux, et que, si elle venait à être mise en place, elle ne favorise la perpétuation de la corrida. Mais les personnes et les associations qui connaissent le terrain savent que cette mesure légitime de protection de la jeunesse, en fait, fragiliserait considérablement le milieu de la corrida, et accélérerait la disparition de la corrida.